

AFDD – BULLETIN DE COTISATION 2025

(Association reconnue d'utilité publique ; site : www.afdd.online)

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Adresse postale :

Montant de la cotisation :

- Première année de soutenance : gratuit
- Deuxième à la quatrième année : 30 €
- Au-delà de la quatrième année d'obtention du doctorat : 70 €
- Veufs ou veuves de docteurs : 35 €
- Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €
- Personne morale (centre de recherche, société professionnelle, entreprise...) : 400 €

Le règlement peut être effectué :

De préférence par paiement en ligne à l'adresse :

<https://www.payassociation.fr/afdd/paiement-libre>

A défaut par chèque à l'ordre de l'AFDD envoyé à :

Monique FRANZONI-LADANT, Trésorière-adjointe de l'AFDD, 48 bis rue des Belles Feuilles,
75116 PARIS

ou par virement : IBAN FR76 30066100910002075330152

BIC CMCIFRPP

Reçu fiscal :

L'AFDD étant une association reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal, permettant une déduction fiscale de 66%, vous sera adressé par notre Trésorier.

En cas de non-réception de ce reçu, contactez : moniqueladant@gmail.com